

pays sud TOULOUSAIN

RETOUR D'EXPERIENCE

Etude de faisabilité Tiers lieux



Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain s'est engagé en 2009 dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Il est également engagé dans la démarche TEPOS, pour Territoire à Energie Positive. Il vise ainsi la production de 100% de l'électricité consommée localement à partir de ressources renouvelables en 2020.

Le territoire a été labellisé Territoire à énergie Positive pour la croissance verte en 2015 et 2016.

Présentation du porteur de projet

Le Pays Sud Toulousain est composé de 3 communautés de communes et de 99 communes. Il représente environ 94 000 habitants.

Contexte de l'opération

Dans le cadre de l'élaboration de sa candidature à l'appel à projet Régional LEADER, le Pays Sud Toulousain a lancé un appel à candidature aux collectivités locales. Quelques projets de tiers lieux ont ainsi été identifiés. En parallèle de cela, des acteurs privés se sont positionnés pour proposer ce type de service.

Dès lors, soucieux d'organiser au mieux l'implantation de ces nouveaux équipements, le Pays Sud Toulousain avec le soutien de l'Etat dans le cadre de la démarche TEPcv, a lancé une étude de faisabilité pour l'implantation d'un réseau local de tiers lieux.

Ce projet vise à réduire les déplacements liés aux trajets domicile travail et par conséquent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les objectifs du projet

L'objectif principal du projet était de répondre aux enjeux de mobilité d'une population active se rendant principalement vers Toulouse et Saint Gaudens, mais également de permettre l'émergence d'un réseau de tiers lieux à l'échelle du Pays Sud Toulousain, qui soient complémentaires et non concurrents, mêlant initiatives privées et ou publiques.

L'objectif secondaire était de déployer ce réseau entre 2016 et 2020. Chaque bassin de vie du territoire devant à terme disposer d'un à deux tiers lieux. L'étude tiers lieux devait permettre d'arbitrer l'implantation et le dimensionnement de ces équipements en cohérence avec les autres initiatives du territoire du Pays.

Description de l'action

La prestation d'étude réalisée par la société « relais d'entreprises » s'est déroulée en 4 temps conformément aux éléments présents dans le cahier des charges.

Phase 1 : Analyse du territoire et de sa stratégie

Au regard des documents stratégiques produits par le Pays Sud Toulousain (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat, Projet de territoire...) visant à rapprocher le lieu de travail du lieu de résidence, le prestataire a étudié les potentiels à l'échelle des 4 bassins de vie composant le territoire.

Ainsi pour chaque bassin de vie le prestataire a proposé un état des lieux et une analyse des :

- Flux pendulaires,
- Télétravailleurs salariés localisés sur le territoire,
- Dynamiques entrepreneuriales (création d'entreprises, clubs d'entreprises...)
- Zones urbaines pertinentes,
- Besoins identifiés en tiers lieux.

Le prestataire a complété son analyse par le biais d'une enquête auprès des différents acteurs du territoire (chefs d'entreprises, décideurs politiques, habitants salariés hors territoires...).

Phase 2 : identifier les projets et les offres existantes au regard des potentiels locaux.

Le prestataire a effectué un recensement des tiers lieux existants et des projets situés sur le territoire.

Concernant plus particulièrement les projets, le prestataire a précisé leur degrés de maturité. Degré de maturité obtenu suite à des entretiens menés avec les porteurs de projets.

Phase 3 : Identifier les lieux propices à l'implantation de tiers lieux

Le prestataire a ensuite proposé au regard des phases 1 et 2 de l'étude, les lieux les plus pertinents pour l'implantation de tiers lieux.

Phase 4 : Préconisations opérationnelles chiffrées

Le prestataire a formulé des préconisations opérationnelles chiffrées. Celles-ci comportant des éléments relatifs au dimensionnement des projets, leurs coûts, leur portage, leur gouvernance, des calendriers de réalisation... au regard des travaux réalisés dans les trois phases précédentes.

Le prestataire a proposé une méthode permettant la constitution d'un réseau de tiers lieux au niveau du Pays Sud Toulousain. Cette méthode étant accompagnée de préconisations en terme de communication et de commercialisation de ce réseau.

Calendrier de réalisation

L'étude a été conduite entre avril et juillet 2016.

Coût et financement de l'action

Le coût de l'action s'est élevé à 46 080 € TTC, financés via le fonds TEPCV à hauteur de 80% et le Pays Sud Toulousain pour 20%.

Conclusions de l'étude

En 2016, deux lieux accueillent une activité tiers lieux sur le Pays Sud Toulousain.

L'étude ayant démontré un besoin auprès de la population, il a été conclu que chaque bassin de vie du Pays Sud Toulousain dispose d'un potentiel d'implantation de deux tiers lieux à l'horizon 2020. Ce sont ainsi 7 projets, en plus des deux projets existants, à des stades plus ou moins avancés, qui ont été identifiés

L'équipe projet

Les élus du Pays Sud Toulousain, et plus particulièrement le Vice-Président en charge des transports et de la mobilité.

Appui technique : Pays Sud Toulousain, missions LEADER et Plan Climat

Version mise à jour le 22.05.2017 par Benoit MARTY





PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



05 61 87 91 16



www.payssudtoulousain.fr



contact@payssudtoulousain.fr